

ABONNEMENT

Saumur :

Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

Poste :

Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . .	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du Journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 14 MARS

Proclamation de Frédéric III

Le nouvel empereur d'Allemagne vient de publier deux manifestes : l'un est adressé au peuple allemand et l'autre au chancelier de l'Empire.

Voici le texte de la proclamation au peuple allemand :

« A mon peuple !

» L'empereur a terminé sa vie glorieuse. Dans le père bien-aimé que je pleure et pour la perte duquel ma maison royale est, avec moi, plongée dans une douleur profonde, le fidèle peuple de Prusse a perdu son roi couronné de gloire, la nation allemande, le fondateur de son unité, l'empire ressuscité, le premier empereur allemand ; son glorieux nom restera inséparablement lié à la grandeur de la patrie allemande, de cette patrie dans la restauration de laquelle le labeur opiniâtre du peuple et des princes de Prusse a trouvé sa plus belle récompense.

» En relevant avec un soin paternel et sans jamais se lasser, à la hauteur de sa grave mission, l'armée prussienne, l'empereur Guillaume a établi le fondement solide des victoires que, sous sa conduite, ont remportées les armées allemandes et d'où est sortie l'unité nationale. Par là, il a assuré à l'Empire la position de grande puissance que jusque-là avait souhaitée tout cœur allemand, sans guère oser l'espérer. Ce que dans la lutte ardente et pleine de sacrifices il avait conquis à son peuple, il lui a été donné de le consolider, de le faire prospérer en bienfaits, grâce au labeur des longues années durant lesquelles il a pu régner en paix.

» Tranquille, se reposant sur sa propre force, l'Allemagne est là, honorée dans le conseil des nations, ne demandant qu'à jouir pacifiquement de ce qu'elle a gagné. S'il en est ainsi, nous en sommes redevables à l'em-

pereur Guillaume, à son inaltérable fidélité au devoir, à son infatigable activité consacrée uniquement au bien de la Patrie, soutenu en cela par le désintéressement et l'esprit de sacrifice dont a fait preuve, sans fléchir, le peuple prussien et que partagent toutes les nationalités allemandes.

» C'est à moi que sont dévolus maintenant tous les droits et tous les devoirs attachés à la couronne de ma maison. Je suis résolu à les maintenir fidèlement durant le temps que la volonté de Dieu pourra m'accorder de régner. Pénétré de la grandeur de ma tâche, tous mes efforts seront consacrés à continuer l'œuvre dans le même esprit que celui qui l'a fondée : faire de l'Allemagne le foyer de la paix, de concert avec les gouvernements confédérés, et travailler avec les organes constitutionnels de l'empire et de la Prusse, à la prospérité du pays allemand !

» J'apporte ma confiance tout entière à mon fidèle peuple qui, à travers une histoire longue déjà de plusieurs siècles, a partagé avec ma maison les bons et les mauvais jours, car, sur la base de l'indissoluble union entre le prince et le peuple, union indépendante de toute modification dans la vie des Etats et qui est l'impérissable héritage de Hohenzollern, je suis convaincu que je suis appelé à être, et j'en prends l'engagement, un roi juste et fidèle dans la joie comme dans la douleur.

» Dieu veuille m'accorder sa bénédiction et la force d'accomplir une œuvre à laquelle ma vie est désormais consacrée.

» Berlin, 12 mars 1888.

» FRÉDÉRIC. »

Dans son Message à M. de Bismarck, le nouvel Empereur explique que, s'il s'adresse au grand chancelier, « c'est parce que celui-ci a dirigé la politique de son père, et, qu'à ce titre il a droit de connaître les principes d'après lesquels le nouveau souverain compte gouverner. »

Frédéric recommande ensuite la politique « de paix intérieure et extérieure » ; il demande « qu'on respecte la Constitution et

les droits de l'Empereur, comme il respectera les droits des Etats alliés.

Ces deux documents sont très importants.

Le premier, pour les choses intérieures, est tout favorable à la paix ; le second semble donner une plus large place que précédemment à la politique constitutionnelle. Peut-être expliquent-ils la maladie de M. de Bismarck.

M. de Bismarck malade

Car il est malade d'après la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, qui dit à cet égard :

« Le chancelier de l'empire, par suite de l'émotion de ces derniers jours, se trouve très fatigué. La perte de celui qui a été son maître pendant tant d'années n'a pas seulement affecté profondément le moral du chancelier de l'empire ; malheureusement la phlébite dont il souffrait autrefois a reparu.

» C'est pourquoi le professeur Schweninger a jugé prudent, dimanche, d'accompagner le chancelier dans son voyage à Leipzig où il allait recevoir Sa Majesté.

» D'après l'avis du professeur Schweninger, le repos et la limitation du travail dans toute la mesure du possible sont devenus indispensables. »

Cette communication officieuse produit à Berlin une vive impression. On se demande si vraiment le prince est malade, ou bien s'il veut user d'un stratagème déjà employé pour consolider son pouvoir.

Ces soupçons n'ont pas cours rien qu'à Berlin : hier, à Paris, dans les couloirs de la Chambre, la maladie du chancelier allemand était l'objet de tous les entretiens. On semblait croire qu'elle dissimule une fausse sortie. Le jour où le nouveau kronprinz succéderait à l'empereur Frédéric, jour qu'on paraît supposer n'être point éloigné, le chancelier serait, dit-on, instantanément rétabli. Il ne s'agirait donc que d'un malaise politique et non d'une retraite définitive imposée par les fatigues, les émotions et les ans.

Les funérailles de l'empereur Guillaume

A Berlin, on propose que, lors des funérailles de Guillaume, les ouvriers assurés contre les accidents et la maladie, qui doivent ce bienfait à l'Empereur défunt, fassent une haie le long de la route conduisant du Dôme au mausolée de Charlottenbourg.

Environ 180,000 hommes prendraient part à cette manifestation.

Le catafalque élevé dans la cathédrale et sur lequel est placé un cercueil capitonné de velours, de pourpre et orné d'or, est entouré de chaque côté de trois candélabres dans lesquels brûlent des cierges.

Autour du cercueil se trouvent des tabourets de soie blanche, ornés d'or.

La tête de l'Empereur est coiffée d'une casquette militaire ; son corps est vêtu de l'uniforme du 1^{er} régiment de la garde.

Un manteau gris est posé sur ses épaules.

Sur la poitrine, l'Empereur porte l'Etoile de l'ordre de l'Aigle Noir ; au cou, une croix de l'ordre du Mérite et une grand'croix de l'ordre de la Croix de Fer.

A ses pieds, se trouve une couronne de lauriers.

Berlin, 13 mars.

L'Empereur semble avoir repris une vie nouvelle à la suite de l'excitation et des émotions de ces derniers jours.

Son appétit est bon et il dort bien.

Hier il a travaillé six heures de suite avec M. de Bismarck, le comte Eulenburg et le grand-maître des cérémonies. C'est lui qui a réglé tout les détails pour les funérailles qui auront lieu probablement vendredi.

Le docteur Mackensie est étonné du mieux qui s'est produit dans l'état général de son malade, et s'efforce maintenant de prévenir une réaction fâcheuse.

Le gouvernement français a désigné le général Billot, commandant le premier corps d'armée, pour représenter notre pays aux obsèques de l'empereur Guillaume.

6 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA FIN D'UN ROMAN

SUITE DE

L'Institutrice à Berlin

PAR M^{lle} MARIE MARÉCHAL.

Voilà le dernier costume de Frida, une robe feuille de rose qui la fait ressembler à une petite rose de mai.

Voilà la robe de cachemire bleu, celle de mouseline brodée, et ces mignonnes bottines bleues, blanches, grises, n'ont jamais pu chausser le pied de la comtesse. Tout aristocrate qu'il se vante d'être, c'est un pied d'Allemande ; il n'a donc aucune ressemblance avec celui de Cendrillon.

Frida part en voyage, c'est certain ; mais pour quelle destination ? La comtesse veut-elle l'envoyer en pension, afin de l'arracher à l'influence toujours croissante de son institutrice ? Giselle sera-t-elle condamnée à l'isolement le plus absolu, privée de la tendresse de cette chère petite, et réduite à ses deux grandes élèves, Wilhelmine et Bettina, qui deviennent plus impertinentes de jour en jour ?

Pauvre Giselle ! Que vous êtes loin de la vérité ! Ne craignez pas qu'on se prive de vos services dans cette maison allemande où l'on sait compter.

Votre implacable tyran, les apprécie trop bien à leur juste valeur, pour perdre par sa faute une seule heure de votre temps. D'ailleurs, elle connaît au fond de votre âme un point plus vulnérable encore. Vous avez une tendresse plus chère que celle de Frida. C'est là qu'elle ira vous frapper.

— Oui, chère mademoiselle, dit tout à coup la comtesse qui sembla deviner les fluctuations des pensées de la jeune fille, c'est Frida qui part ; mais, rassurez-vous, elle ne part pas seule.

Chère mademoiselle ! Pour la première fois l'arrogante femme appelait ainsi l'institutrice de ses filles. D'ordinaire, elle disait non pas mademoiselle tout court, mais mademoiselle Duparc, afin de mieux marquer la distance qu'elle voulait maintenir.

Cette appellation aimable sentait le baiser de Judas. Giselle eut peur. Elle regarda la comtesse.

Celle-ci, relevée sur ses oreillers garnis de dentelles, le coude droit appuyé sur un coussin de satin ponceau qui faisait ressortir le dessin admirable de sa main, — seule coquetterie qui lui fût permise — dardait sur la jeune fille le regard aigu de ses prunelles verdâtres, profondes et pénétrantes tout à la fois.

Un sourire d'une cruauté malicieuse se jouait sur ses lèvres minces ; c'était le jeu du chat, gardant la souris à sa portée, sans vouloir l'abattre d'un seul coup, ou plutôt encore la fixité fasci-

nante du serpent, prononçant l'arrêt de mort de l'innocente colombe, mais se donnant le plaisir de surseoir à l'exécution pour prolonger les angoisses de sa victime.

— Frida part, répéta Giselle d'une voix éteinte, mais... avec qui ?

— Avec vous, cela va sans dire. L'enfant ne saurait vivre sans son institutrice bien-aimée. Si je vous ai fait appeler si matin, c'est pour vous donner tout le temps nécessaire à vos petits préparatifs. Vous prendrez l'express de sept heures trente-cinq. Un joli voyage, cent lieues pour le moins !

Le moment psychologique était venu, paraît-il, d'écraser la victime d'un seul coup.

M^{me} de Gastein ne ménageait plus rien : ni la décision suprême, ni la rapidité du départ, ni l'éloignement calculé pour empêcher le frère de courir vers sa sœur.

Giselle restait là, éperdue, haletante, sans mouvement et sans voix.

Une seule pensée traversait son esprit :

« Il arrive et je pars. »

« Il sera à Berlin à huit heures dix minutes et je quitte la ville à sept heures trente-cinq. »

Peut-être que, revenue à elle, Giselle aurait vaincu son orgueil ; la statue de marbre dont M^{me} de Gastein avait baï tant de fois le calme et la sérénité apparente, achetée au prix de si doulou-

reux efforts, hélas ! se serait assouplie jusqu'à la posture d'une suppliante.

Pour Raoul, pour le revoir un instant, pour recevoir son baiser fraternel, Giselle était capable de tout, même d'abaisser sa légitime fierté.

Elle aurait trouvé des paroles éloquentes, enflammées, pour toucher ce cœur de roc, elle aurait fait jaillir une goutte d'eau compatissante de ce granit invulnérable.

Ne s'était-elle pas prosternée un jour devant l'ennemi de son pays ? N'avait-elle pas demandé la vie de Raoul dans un cri d'angoisse monté jusqu'à Dieu, au comte de Kastow, à celui dont les mains étaient teintes sans doute du sang français, retour de cette cruelle guerre ?

Oh ! date inoubliable ! L'ennemi s'était montré généreux. Négligent sa propre blessure, il avait volé auprès du captif pour lui faire rendre non-seulement sa vie menacée, mais encore la liberté.

Et, à ce souvenir, le front de Giselle se couvrait de rougeur.

Oui, elle allait parler. Elle allait évoquer devant cette femme les fantômes fugitifs de son enfance et de sa jeunesse.

N'avait-elle pas eu un frère, elle aussi ? N'avait-elle jamais savouré les ineffables joissances de cette pure affection, sans intérêt et sans tâche ? N'y avait-il pas eu dans cette vie consacrée à l'âpre recherche de la fortune, des larmes de

A LA CHAMBRE

LE VOTE DU BUDGET

La Chambre a terminé la discussion du budget des dépenses et voté l'ensemble par 383 voix contre 30.

La Droite, dans son immense majorité, a refusé de voter un budget qu'elle n'a pu préparer; trente de ses membres ont affirmé leurs refus par un vote hostile, d'autres se sont abstenus.

La grosse question à l'ordre du jour, maintenant que le vote du budget des dépenses pour 1888 est acquis, maintenant que notre pays, saigné à blanc, aura trois milliards, sans compter les millions supplémentaires, à prélever sur les produits de son travail pour les verser dans les caisses de l'Etat d'ici au 31 décembre, cette grosse question est le vote des recettes. Par quels moyens pressera-t-on les infortunés contribuables pour leur faire rendre ces milliards et millions?

Grande bataille parlementaire, pendant deux heures, sur cette proposition de M. Roche déposée dès le début de la séance.

On n'en finira pas avec les douzièmes provisoires si nous entreprenons l'examen des réformes fiscales proposées par la commission, a dit l'orateur pour justifier sa proposition. Quand voulez-vous qu'on s'occupe du budget de 1889 si nous passons tout notre temps à discuter le budget de 1888?

Ces motifs ont paru peu toucher la commission. Que nous importent les douzièmes provisoires! a conclu M. Yves Guyot.

M. Bernard-Lavergne avait proposé de prendre le taureau par les cornes en discutant tout d'abord la réforme intéressant les bouilleurs de cru.

M. Tirard objecte qu'il faut d'abord discuter les impôts destinés à compenser les 460 millions que la suppression du privilège des bouilleurs de cru fera disparaître; il demande l'ajournement de l'article 2 qui supprime les droits sur les vins, cidres, poirés, bières et hydromels.

M. Conrad de Witt ouvre la discussion générale des recettes par un intéressant discours en faveur des bouilleurs de cru.

LES SCRUTINS DE DIMANCHE

Les trois scrutins qui ont eu lieu dimanche méritent qu'on s'y arrête :

Tout d'abord, nous constatons l'excellent résultat de la Haute-Marne. On voudra bien ne pas oublier que M. Bourlon de Rouvre n'avait posé sa candidature conservatrice que cinq jours avant le second tour de scrutin. Dans de telles conditions, obtenir 25,292 suffrages sur 54,000 votants, ce n'est point subir une défaite. C'est donner la preuve que si on avait eu quelques jours de plus, la discipline conservatrice eût obtenu la victoire. Qu'on songe en effet que le candidat radical n'a pas 3,000 voix de majorité et qu'il y a 20,000 abstentions, c'est-à-dire près du tiers des inscrits.

Dans la Côte-d'Or, l'élection de M. Cernusson pour succéder à M. Sadi Carnot

paisible tendresse, de joies partagées, lorsque deux rameaux sur la même tige, le frère et la sœur, s'abreuvaient tous deux à la même source, se réchauffaient au même foyer, s'éclairaient à la même lumière, c'est-à-dire au cœur maternel?

En remontant le cours de ce torrent fangeux, impitoyable, dévastateur, qui formait l'existence de la comtesse de Gastein, ne finirait-elle pas par arriver à la source limpide, sortant encore pure du cristal des glaciers?

Oui, elle allait parler, mais voilà que le regard de son implacable maîtresse se charge de haine, ses lèvres minces se resserrent encore; ses narines se relèvent; toute sa physionomie prend une expression presque farouche.

— Chère petite, dit une voix qui semble siffler comme un serpent, je ne voudrais pas me targuer de mes attentions à votre égard. Vous êtes assez bien douée sous le rapport de l'esprit et du cœur, pour comprendre ce que je fais pour vous; néanmoins, je désire que vous sachiez bien que c'est à l'intérêt tout particulier que vous a porté mon bien-aimé neveu, le comte de Kastow, que vous devez le plaisir de faire ce beau voyage. Je dis: vous a porté, remarquez-le bien, car mon cher neveu, don Quichotte de sa nature, change facilement l'objet de ses chevaleresques fantaisies.

Un fer rouge traversa le cœur de Giselle. A sa confusion, hélas! combien elle se repentait de ce

prouve que ce département est définitivement perdu pour les opportunistes et qu'il n'y aura aux élections prochaines de lutte qu'entre les radicaux qui obtiennent aujourd'hui moins du tiers des voix des électeurs inscrits, et les conservateurs que des considérations de tactique ont empêché de présenter cette fois un candidat, mais qui prendront part à la lutte générale avec des chances presque assurées de succès.

Enfin, dans les Bouches-du-Rhône, les 49,000 voix obtenues par M. Félix Pyat, qui vient en tête du ballottage, constituent un sérieux avertissement à l'égard de ceux qui ne se soucient pas de voir revenir la Commune. Ajoutons que le total des voix républicaines n'atteint pas 45,000 voix sur 130,000 électeurs inscrits. Le nombre des abstentions, 85,000 voix, est presque le double du nombre des votants.

Lacheté et aveuglement des bons

S. Em. le cardinal Lavigerie a atteint le vingt-cinquième anniversaire de son Episcopat. Il a adressé, à l'occasion de ses noces d'argent épiscopales, une lettre pastorale fort attachante comme tout ce que publie l'éminent prélat.

Nous en détachons ce passage, bon à méditer :

« ... Ici je ne parle pas des formes de la politique. Vous savez qu'elles sont indifférentes à mon ministère et que, vivant en dehors de toutes les compétitions des partis, j'ai toujours paisiblement accepté, comme évêque, selon la tradition de l'Eglise, le gouvernement que la France s'est donné. Je parle du fond de tout l'ordre humain. Ce à quoi nous assistons de plus en plus, c'est, en effet, à la décomposition sociale elle-même, c'est-à-dire à ce que l'on peut imaginer de plus menaçant et de plus horrible. Tout descend, ce n'est pas assez, tout se déshonore peu à peu : les institutions, les personnes, la littérature, les arts, les caractères; tout participe à la décadence irrémédiable, tout devient coupable, et la société croulera, hélas! autant et plus ENCORE par la LACHÉTÉ et l'AVEUGLEMENT DES BONS que par l'audace des méchants. »

Nous avons, dit la Gazette, trop souvent exprimé la même pensée pour n'être pas très heureux de la voir reproduite par le cardinal Lavigerie avec cette éloquence entraînante et cette autorité.

Rien n'est plus douloureusement vrai que cette réflexion. C'est, en effet, beaucoup plus à l'effacement, à l'indifférence, à l'abandon de ceux qu'on appelle les « Bons », qu'à l'audace des Méchants, que nous devons la situation déshonorante dans laquelle la France se débat.

Ces « Bons » là ne font pas leur devoir. Ils croient qu'en protestant de leurs bonnes intentions, de leurs excellents sentiments et de la pureté de leurs vœux, ils sont en règle avec la Patrie envers l'Eglise.

Il n'y a pas d'erreur plus funeste et qui

regret personnel ce ne fut pas l'atroce ironie de M^{me} de Gastein qui vint la blesser au vif. Puisqu'il fallait souffrir, elle aurait aimé au contraire à mourir pour lui; mais le traître en don Quichotte, qualifier de jantais sans cesse renouvelable le culte pur qu'il lui avait voué, c'en était trop.

— Mon Dieu, murmurerait-elle, je n'ai plus la force de boire le calice. Tout s'écroulait devant mes yeux, le naufrage est complet cette fois.

Encore, si elle avait été seule pour pleurer et prier en silence, pour implorer le secours de Dieu, et lui demander pardon d'une douleur qu'elle s'accusait de sentir si vive.

Mais l'espion était là, surveillant ses larmes, ses soupirs, attendant ses sanglots prêts à lui échapper.

La présence détestée de Dorothée, tout en lui pesant comme le plus lourd des fardeaux, vint l'aider à se vaincre elle-même.

Elle ne voulait pas pleurer devant cette femme, àme damnée de la comtesse.

Elle savait bien que c'était par une nouvelle cruauté qu'on lui imposait l'assistance de cette femme.

— Je n'ai pas besoin de vous, Dorothée, avait-elle dit à la perfide soubrette. En une heure, mes bagages seront prêts.

— M^{me} la comtesse m'a ordonné d'aider mademoiselle.

Devant une pareille réponse, il n'y avait pas de réplique possible. (A suivre.)

ait été plus fertile en désastres de toute nature, car c'est cet abandon qui a permis aux pires ennemis de la Société, de l'Eglise, de Dieu, d'accomplir impunément leurs œuvres diaboliques.

Ils n'ont tout osé que parce qu'ils n'ont rencontré nulle part une résistance sérieuse. C'est la réflexion que faisait Ferry un jour: il s'étonnait de l'extrême facilité qu'il avait rencontrée quand il a voulu procéder aux Destructions que la Libre-Pensée, la Morale indépendante, l'Athéisme avaient jugées nécessaires pour annihiler les œuvres de l'Eglise.

Il n'y a pas d'accusation plus sanglante contre les « Bons » que l'étonnement de Ferry constatant l'inertie de nos Chefs, de ceux qui ont reçu ou se sont donné la mission de résister aux « Méchants ».

Le cardinal Lavigerie ne veut pas parler des formes politiques.

Mais nous, qui ne sommes pas condamné à la même réserve, il nous faut bien dire que c'est pour n'avoir pas su défendre les formes politiques conformes à la tradition; au tempérament, à l'histoire de notre Pays que nous avons subi tant de désastres.

Si les « Bons » avaient su affirmer leurs principes et revendiquer avec énergie les Libertés traditionnelles et le Droit national que le Révolutionnarisme nous a ravés, nos despotes, tout « Austère » que fût leur Chef, n'auraient pu nous empêcher d'être Catholiques et Chrétiens à la barbe des Athées et de conserver nos œuvres chrétiennes.

On a beau vanter les douceurs de l'indifférence en matière politique, il faut fatalement en revenir à reconnaître que ce sont nos Libertés et nos Droits politiques qui nous permettent seuls de protéger la pratique publique de notre Foi, l'exercice public de notre Culte.

Par conséquent, il est souverainement imprudent aux citoyens de se montrer indifférents sur la question de la forme politique; la forme entraîne le fond dont elle est la résultante.

On a vu avec quelle énergie le Pape revendique son Temporel, qui est la vraie, la seule garantie de son indépendance spirituelle.

Il en est de même pour nous, Catholiques français, c'est notre Temporel également qu'il nous faut revendiquer, qu'il nous faut reconquérir.

Heureusement, cette conquête est facile, et si les « Bons » veulent enfin sortir de leur apathie, s'unir, s'organiser pour être tous debout au moment opportun, au jour des élections, par exemple, la victoire sera facile: nos ennemis eux-mêmes seront forcés d'en reconnaître la légalité, puisqu'ils ne cessent de faire du Nombre le principe de tous les Droits.

La voix du cardinal Lavigerie, de ce Français si Français, de ce Prélat si courageux, est un encouragement pour tous. En attribuant à la lacheté et à l'aveuglement des Bons la cause vraie de notre décadence, il a indiqué lui-même comment nous pouvons sauver la France et l'Eglise: par l'accomplissement de nos devoirs de citoyens et de chrétiens.

Rixe entre Italiens et Français

DEUX ZOUAVES TUÉS

Arles, 13 mars. — Trois zouaves, après un bon dîner, se rendaient hier dans une maison mal famée, lorsqu'une bande d'Italiens voulut y entrer avant eux.

Une altercation s'ensuivit, mais les zouaves réussirent quand même à pénétrer dans l'établissement.

Les Italiens, furieux, les attendirent à leur sortie et les assaillirent à coups de couteau. Un soldat, Dupont, tomba mortellement frappé. Un autre, qui avait dégainé et blessé un Italien, reçut des coups de couteau dans le visage et la poitrine. Transporté dans une pharmacie voisine, il a expiré en y arrivant.

Les deux cadavres ont été portés à l'hospice.

La gendarmerie et la police s'étant mis à la poursuite des Italiens en ont arrêté deux que la foule a failli lyncher.

Cette affaire a produit une profonde émotion à Marseille.

Les troupes sont consignées et il parait impossible de transférer les prisonniers à cause de la surexcitation populaire.

Les obsèques donneront certainement lieu à une importante manifestation.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 13 mars.

Nos rentes sont absolument immobiles: 3 0/0, 82,80; 4 1/2 0/0, 106,77.

L'action du Crédit Foncier s'échange à 1,382. Les obligations foncières et communales des diverses séries conservent leur excellent courant d'affaires, spécialement celles qui n'ont pas encore atteint le pair et qui laissent ainsi une marge de hausse assez large de bénéfices.

La Société Générale maintient fermement le cours de son action à 455. L'assemblée générale des actionnaires doit avoir lieu le 29 courant.

Les Dépôts et Comptes courants s'immobilisent à 600.

La compagnie d'assurances l'Urbaine-Vie a distribué pour l'exercice 1886 un dividende de 40 fr. nets d'impôts. Son système d'assurance complémentaire, combinaison ingénieuse et réellement féconde, est de plus en plus apprécié des classes laborieuses.

L'action de Panama est à 262,50. Les souscriptions à l'émission qui a lieu aujourd'hui, déjà faites par correspondance à la compagnie même de Panama ou aux divers établissements de crédit qui ont ouvert leurs guichets, montrent que beaucoup de capitalistes, restés jusqu'ici en dehors de l'affaire, viennent cette fois prendre part à la souscription. Ces obligations sont émises à 460 et procurent un revenu annuel de 30 francs payable par trimestre.

La Société Industrielle des Métaux se tient fermement aux environs de 480.

L'émission du Corinthe est un avortement. Cet emprunt n'avait pour but, on le sait, que de réparer les bévues des ingénieurs et de pouvoir payer l'intérêt des actions.

La Transatlantique fait 515. Nos chemins de fer sont fermes.

NOUVELLES MILITAIRES

Nous rappelons que le ministre de la guerre a décidé que les hommes de l'armée territoriale appartenant aux classes 1876 et 1877, qui doivent être convoqués le 9 avril et le 28 mai prochains, seront exercés au maniement du fusil modèle 1886, au moyen des ressources en armes de ce modèle existant dans les corps de l'armée active stationnés aux lieux de convocation.

LES OFFICIERS ARTISTES

Parmi les tableaux de l'Exposition des Beaux-Arts de cette année, à Lyon, on remarque deux paysages des mieux réussis et qui ont conquis tous les suffrages.

Ces deux belles toiles sont dues au pieux habile de M. le commandant Almaï, chef d'escadrons au 9^e cuirassiers.

Les journaux de Paris nous apprennent le suicide d'un maréchal des logis du 26^e régiment d'artillerie, M. d'Esclabes d'Hust, qui, depuis trois mois, était en congé de convalescence dans sa famille.

M. d'Esclabes d'Hust demeurait à Paris, rue du Débarcadère.

Samedi matin, à huit heures, dans un accès de fièvre chaude, il s'est précipité par la fenêtre de sa chambre, située au sixième étage; il est tombé sur un toit de cuisine et s'est tué sur le coup.

Ce malheureux jeune homme était neveu du comte de Lur-Saluces; il était né le 18 septembre 1862 à Toulouse, de M. Raoul d'Esclabes d'Hust, et de Catherine-Charlotte de Lur-Saluces.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

VOTES DE NOS DÉPUTÉS.

Séance du 10 mars. — M. Berger, porté au Journal officiel comme s'étant abstenu dans le scrutin sur l'amendement de M. Labrousse, au sujet de la réduction du nombre des évêchés, déclare avoir voté contre.

Nos députés se sont abstenus dans le scrutin relatif à l'approbation du budget des dépenses pour 1888. Seul M. le comte de Tervés a voté contre, avec 29 autres députés.

Le rapport sur le chemin de fer d'Angers à Noyant a été distribué lundi. Grâce aux instances des députés de Maine-et-Loire, la discussion viendra cette semaine. Le vote parait ne devoir faire aucun doute.

CONGRÈS SCOLAIRES

Les vacances de Pâques dans les lycées et collèges de garçons et de jeunes filles, et

dans les écoles normales d'instituteurs et d'institutrices ont été fixées ainsi qu'il suit par M. le ministre :
Sortie : mercredi matin, 28 mars.
Rentrée : lundi soir, 9 avril, à l'heure réglementaire.

Le centenaire de David 1^{er} JOUR

Deux jours de fête à Angers ! Le premier (dimanche 14 mars) n'a pas été brillant. La faute en est à la saison — un vrai temps de mars avec giboulées et grand vent par intermittence. Manque d'enthousiasme dans la population. Ça été froid. Hormis la préfecture, qui avait pavé la grille du jardin sur le boulevard des Lices, et la terrasse à la Porte Saint-Aubin; la mairie, les maisons des fonctionnaires, les cafés et débits de tabac, aucun drapeau. Rue David, dans la partie où se trouve la maison où est né David, rue du Musée et rue du Lycée, mâts avec oriflammes. Sur la place de Lorraine, la statue de David est ornée de feuillage et de drapeaux, et de même la statue du roi René, place du Château.

Le programme annoncé a été suivi officiellement. Au lycée, on a lu le décret qui donne au lycée le nom de Lycée David d'Angers. M. Koempfen, représentant le ministre, présidait la cérémonie. La lecture du décret a été faite par M. Maillé, maire d'Angers. M. Moulin, proviseur du lycée, a prononcé un discours.

La gratuité du Concert populaire, au Cirque, a rempli la salle, comme elle n'a peut-être jamais été, et comme elle devrait être toujours. Au Théâtre, la fête scolaire a également fait salle comble. M. Calmès, président de l'Union française de la jeunesse, a présenté aux collégiens et aux enfants des écoles publiques le conférencier, M. Robineau, professeur de rhétorique au lycée, qui a parlé sur David.

Pendant ce temps, les sauveteurs de l'Anjou recevaient, à la gare Saint-Laud, le drapeau que leur apportait de Paris M. le baron d'Aignières. Au Mail, courses de vélocipèdes. Enfin, le soir, à 8 heures, retraite aux flambeaux, qui comme toujours a obtenu beaucoup de succès. Elle eût été plus belle encore si elle avait été exclusivement militaire, et moins mêlée d'éléments plus tapageurs que musicaux.

2^e JOUR

La journée de lundi a été, comme dimanche, l'exécution fidèle du programme. A 10 heures du matin, le cortège municipal, auquel s'étaient joints M. Koempfen, directeur des Beaux-Arts, M. le préfet et MM. les généraux de division et de brigade, en grande tenue, s'est rendu de la Mairie à la place de Lorraine, où se dresse la statue de David d'Angers. M. le maire d'Angers et M. Koempfen ont prononcé des discours. Puis, tout le cortège a défilé devant la statue pour se former en colonne par les boulevards, à la suite des autorités. En tête, les débris de la compagnie de sapeurs-pompiers avec ses clairons et tambours et la musique du 135^e; puis, les enfants des écoles municipales, chaque classe groupée derrière un drapeau tricolore, que portait un élève; les délégations des diverses sociétés savantes; les sociétés de gymnastique et de tir, des Sauveteurs de l'Anjou, des Marcheurs, etc., et des sociétés de secours mutuels ou d'épargne, tellement nombreuses et variées, que notre mémoire ne suffirait pas à la nomenclature. Nous avons remarqué un groupe décoré de superbes rubans rouges en sautoir: c'était le groupe des Compagnons du Devoir. Tout à la fin du cortège, après ou à l'extrême limite, on ne sait pas au juste, les « Théophilanthropes » représentaient la Fraternité Universelle, Groupe David d'Angers. Le comité municipal du Centenaire avait refusé de les admettre dans le cortège; ils ont trouvé moyen de le suivre de si près, qu'il était impossible à l'œil de les en séparer.

Au Musée, les autorités ont été reçues par M. André Joubert, président de la commission municipale de surveillance de nos Musées, qui avait à sa droite le directeur du Musée, M. Jules Dauban, et les membres de la commission. Après les présentations réciproques, le groupe officiel a parcouru les Musées, pendant que les deux musiques, celle du 135^e et celle de l'Harmonie Angevine, exécutaient divers fragments symphoniques. La visite des diverses galeries était terminée à midi et demi. La foule était nombreuse par toutes les rues où est passé le cortège. M. le maire était en avant, dans une voiture. Cette longue théorie a

poursuivi son chemin pour aller, avant de se disperser à la Mairie, saluer la maison où est né David, rue Grandet.
La fête a continué sans bruit.

Il est assez remarquable que, dans les fêtes du centenaire de David d'Angers, aucun sculpteur, aucun statuaire d'Angers, de Paris, ou d'une autre ville n'a été invité à représenter la corporation illustrée par David. Cette fête de la sculpture a laissé de côté les sculpteurs.

Le Ralliement n'est pas satisfait de ce qu'a produit à cette occasion la municipalité d'Angers.

Voici comment s'exprime la feuille radicale du chef-lieu de notre département :

« L'ENTERREMENT D'HIER. — Les fêtes du Centenaire de notre grand sculpteur, pour lesquelles un crédit de dix mille francs avait été voté par le Conseil municipal de la bonne ville d'Angers, ont pris fin hier (lundi). Nous avons le regret de constater que notre Eminente Municipalité a employé aussi mal que possible les fonds mis à sa disposition.

» Elle ne nous en a pas donné pour notre argent. Notre illustre compatriote méritait certainement mieux.

» Le retour du musée ressemblait à un enterrement.

» En tête du cortège marchait le corbillard portant les restes de Maillé.

» Et quels restes !

» La funèbre voiture était escortée des pompiers.

» Venaient ensuite les enfants des écoles, les délégations des sociétés diverses... bien pensantes.

» Au Musée, avant d'être chargé dans le fourgon des pompes funèbres, Alexis des Luisettes a, parait-il, récité son oraison funèbre.

» C'était le chant de... L'Œuvre.

LE MANS.

Samedi, M. Ollivier, capitaine retraité, qui est atteint d'une folie intermittente et interné à l'Asile des aliénés du Mans, s'est évadé en escaladant un mur.

C'est la troisième fois que M. Ollivier réussit à s'évader de l'asile. Son évadement de l'année dernière est demeuré mémorable. Après s'être échappé de l'asile, il était retourné à Saint-Calais, s'était barricadé dans sa maison et n'avait pu être pris que par stratagème.

Cette fois, le pauvre fou n'a pas été plus heureux qu précédemment : parti samedi dans l'après-midi, il était arrêté dimanche matin par des gardiens, au moment où il errait sur la route de Savigny.

Le capitaine Ollivier a été ramené à l'asile, mais il continue de déclarer qu'il n'est pas fou et que, tôt ou tard, il saura bien reprendre sa liberté.

RENNES.

Dimanche dernier, une mascarade au profit des pauvres, organisée par les jeunes gens de la ville, a eu lieu à Rennes, avec le concours de la musique d'artillerie et de celle du 41^e de ligne. L'affluence dans les rues était extraordinaire et la fête a complètement réussi.

FAITS DIVERS

LA CATASTROPHE DE LA RUE DES DEUX-PONTS

Une véritable catastrophe a jeté la consternation, dimanche, à Paris, dans le quartier Notre-Dame, au n° 22 de la rue des Deux-Ponts.

M. Busson s'étant aperçu qu'un engorgement s'était formé dans les conduites de sa fosse d'aisances, prit une échelle, enleva la pierre qui scelle la fosse et descendit quelques échelons. Mais, soudain, surpris par les gaz qui s'échappaient à profusion, il perdit connaissance et tomba en arrière en poussant un cri.

En l'entendant, un de ses parents qui se trouvait dans la cour se précipita à son secours, descendit à son tour deux ou trois degrés de l'échelle, voulut saisir le malheureux Busson, mais il tomba lui aussi dans la fosse.

Malheureusement de nouveaux accidents allaient se produire. Deux ouvriers ambulants avaient été chargés par M. Busson de quelques réparations dans son établissement.

Ils accoururent, attirés autant par les cris qu'avaient poussés les deux premières victimes, que par l'odeur qui avait envahi la maison tout entière.

Ils cherchèrent à enlever Busson et son parent, dont les corps étaient à peine enfoncés dans la matière; mais, comme eux, ils furent suffoqués et bientôt asphyxiés.

Pendant ce temps, des voisins étaient allés en toute hâte à la caserne des pompiers de la rue de Poissy.

A onze heures et demie, six pompiers arrivaient avec des appareils de sauvetage et une pompe à air. Le caporal qui les commandait, voyant les corps à sa proximité, se pencha sur la fosse, mais bientôt on le vit s'incliner et tomber. C'était la cinquième victime.

Le sauvetage s'opéra alors régulièrement sous la direction du colonel des sapeurs-pompiers lui-même. Les hommes, revêtus du scaphandre, descendirent dans la fosse et parvinrent, après une heure et demie d'efforts courageux, à retirer les corps des cinq malheureuses victimes de ce terrible accident.

On a dû établir tout un système de ventilation, avant de se risquer à la recherche des cadavres des cinq personnes disparues. Et même on n'a pu remonter les cadavres qu'à l'aide de crochet en fer.

LES TITRES NOBILIAIRES

On ne se doute pas combien il est facile de donner un titre nobiliaire à un enfant d'origine roturière, de changer en un nom plus ronflant l'humble nom qu'on tient de ses pères et de lui en adjoindre un autre ou de détacher la particule « en vedette », — et combien, avec la législation actuelle, il est difficile de reconnaître et de poursuivre la fraude.

C'est ainsi que l'on est encore à savoir si, oui ou non, le fameux Dubreuil a le droit de signer en deux mots et de s'intituler vicomte !

L'officier de l'état civil qui reçoit une déclaration de naissance doit, en effet, se borner à enregistrer les déclarations sans en contrôler la véracité.

On aboutit ainsi à des résultats réellement stupéfiants... Nous pourrions citer tel haut fonctionnaire qui a pu donner à son fils le titre de comte et le nom d'une famille qui a joué un rôle historique sous la monarchie de Juillet. Il aurait pu aussi bien l'appeler Bonaparte, Victor Hugo, Pasteur ou Zola.

Pourquoi n'autorise-t-on pas l'officier de l'état civil qui reçoit une déclaration de paternité à exiger les actes de naissance des père et mère ? Parce que, dit-on, cette exigence entraînerait des frais et impliquerait des délais incompatibles avec l'urgence qui s'attache toujours aux questions d'état.

Soit ! Mais il y a un moyen de tourner la difficulté.

Depuis plusieurs années, en effet, à Paris et dans plusieurs départements, toutes les fois qu'un mariage est célébré, les conjoints reçoivent gratuitement un livret dit de famille, sur lequel sont portés exactement leur noms et qualités.

Il suffirait de rendre obligatoire dans toutes les communes l'usage de ce livret, qui serait produit à la mairie lors des déclarations de naissances.

Rien de plus simple, comme on le voit. C'est sans doute pour cela qu'on n'y a pas encore songé.

Dernières Nouvelles

M. CARNOT A L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

Hier, à trois heures, le Président de la République est allé visiter l'École polytechnique, accompagné du colonel Kornprobst. Il a été reçu par le ministre de la guerre et le directeur de l'École.

M. CARNOT PÈRE

On annonce que M. Carnot, sénateur, père du Président de la République, est dangereusement malade.

LES FUNÉRAILLES DE GUILLAUME

Berlin, 13 mars.
Les funérailles de l'empereur Guillaume sont définitivement fixées à vendredi, ainsi qu'on l'a déjà annoncé.

Dépêche télégraphique.

Service spécial de l'ECHO SAUMUROIS

Paris, 14 mars, 1 h. 40, soir.

La commission du budget a repoussé aujourd'hui l'amendement Gillet tendant à transformer en obligation la faculté d'abonnement des droits sur les spiritueux.

M. Carnot, père du président de la République est atteint d'une pneumonie. Son état est très grave. Personne n'est reçu auprès du malade. Le bulletin médical de ce matin était pourtant plus rassurant.

Le ministre du commerce remettra demain à M. Flourens son avis favorable aux contre-propositions de l'Italie pour le traité de commerce.

LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris.

Paraissant le samedi de chaque semaine.

Sommaire du 10 mars :

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Nos gravures : la Mi-Carême; les danses; l'occupation de Zarzis; un wagon russe; les noces d'argent du prince de Galles; Velleda, prophétesse des Gaules; une exposition samoïède. — Chronique des Beaux-Arts, par Olivier Merson. — Le Voyage en Afrique, nouvelle, par Gil. — Variété: bal à l'Opéra, par G. Lenôtre. — Théâtres, par Charles Monselet. — Chronique musicale, par A. Boisard. — Echechs, par S. Rosenthal. — Le Monde financier. — Récréations de la famille. — Rébus.

GRAVURES : La Mi-Carême, La Pavane, au bal travesti. — En Tunisie: occupation de Zarzis. — Russie: intérieur d'un wagon pendant l'hiver en Pologne. — Les noces d'argent du prince de Galles. — Beaux-Arts: Velleda, prophétesse des Gaules. — La Mi-Carême dans tous les mondes. — Exposition des Samoïèdes, au Trocadéro. — Echechs, par S. Rosenthal. — Récréations de la famille. — Rébus.

ABONNEMENTS : Un an 24 fr.; — Six mois, 13 fr.; — Trois mois, 7 fr.; — Un numéro, 50 centimes.

On s'abonne aussi au bureau de l'Echo Saumurois.

Alcools pour brûler

M. DOUESNEL, — ÉPICERIE CENTRALE, — ayant obtenu de la Direction des Contributions Indirectes l'autorisation de dénaturer des alcools dans ses entrepôts, pourra livrer ce produit au titre de 95 degrés, et sans aucune odeur, au prix unique de 4 fr. 30 la bouteille d'environ un litre.

Les Propriétaires de la Maison de Vente à Crédit par Abonnement

L'ÉPARGNE POPULAIRE

3 et 5, rue Plantagenet, Angers

87, rue d'Orléans, Saumur,

Ont l'honneur d'informer leur nombreuse clientèle, que par suite de la réorganisation complète de leur Maison et de la création de plusieurs Rayons, ils feront, à partir du 10 MARS, subir à toutes leurs Marchandises une baisse de prix assez importante pour défier toute concurrence.

Complets Haute Nouveauté, depuis 33 fr.

Théâtre de Saumur

TOURNÉES LITTÉRAIRES PARISIENNES (2^e année)
Paul DESHAYES, directeur-administrateur.

Samedi 17 Mars 1888,

UNE SEULE REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE
AVEC LE CONCOURS DE

M. ABEL, du Vaudeville; M^{lle} B. DHARCOURT, du Vaudeville; M^{me} PAUL DESHAYES, du Palais-Royal; M^{me} HERBERT CASSAN, de la Porte-Saint-Martin; M^{lle} LUCEUILLE, de la Renaissance; M^{me} M. DESCHAMPS, du théâtre impérial de Saint-Petersbourg; M. COURT, du Vaudeville.

Le grand succès actuel de la Comédie-Française

LA SOURIS

Comédie nouvelle en 3 actes, de M. Édouard PAILLERON, de l'Académie française, auteur du Monde où l'on s'ennuie.

Distribution : Max de Simiers, M. Abel; Martha de Moisan, M^{lle} B. Dharcourt; M^{me} de Moisan, M^{me} P. Deshayes; Clothilde Voiska, M^{me} H. Cassan; Hermine de Sagancey, M^{lle} Luceuille; Pépa Rimhaut, M^{lle} M. Deschamps.

Mise en scène exacte à celle du Théâtre-Français.

On commencera par :

L'AUTRE MOTIF, comédie en 1 acte, de M. E. Pailleron, jouée par M^{lle} Luceuille, M. Deschamps et M. Court.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie.

PAUL GODDET, propriétaire-gérant.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE GERBEAU.

Par jugement en date du 12 mars 1888, le Tribunal de commerce de Saumur a maintenu M. Louis Bonneau, ancien greffier à Saumur, dans ses fonctions de syndic définitif de la faillite du sieur Gerbeau, entrepreneur de pavage à Saint-Hilaire-Saint-Florent.

Pour extrait :
(165) Le Greffier, GAUTIER.

A LOUER DE SUITE

En totalité ou par portions,

VASTE MAISON

Avec nombreuses servitudes y attenant,

Le tout très propre au commerce, et situé au centre du Pont-Fouchard.

S'adresser à M. GOUZÉ-MARTIN, propriétaire, demeurant au Pont-Fouchard, ancienne route de Doué.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1888,

UNE PETITE MAISON

Faisant le coin de la rue Dacier et de la rue du Marché-Noir.

S'adresser à M. Raymond GIRARD, rue Dacier, 24, ou à M^e AUROYER, notaire, place de la Bilange. (46)

A LOUER DE SUITE

APPARTEMENT

De six pièces, au premier ou au second,

Route d'Angers, en face la gare.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

MAISON

Située rue de la Comédie, n° 7.

S'adresser à M. FAVARON.

A CÉDER

Pour cause de santé,

Epicerie et Débit de Vin

Situés rue de Fenet, 58, à Saumur.

BILLARD A VENDRE

Rue de Fenet, 58, Saumur.

A VENDRE

La plus grande CAVE de Saumur

Située rue du Presbytère,

Propre au commerce des vins ou comme glacière.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

Chiens courants, d'espèces différentes.

S'adresser à M. ANGEARD, au château de la Salle, à Montreuil-Bellay. (161)

A VENDRE

A Saumur,

COFFRE-FORT

Système Haffner aîné.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

GRAINES DE FOIN

Chez M. BRUNET, marchand de fourrages, en face l'église Saint-Nicolas.

CAVE A LOUER

Petite chambre garnie ou non garnie à louer

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Belle Cave en roc

S'adresser rue des Basses-Perrières, 24. (126)

LE JARDIN

Journal d'Horticulture générale

PUBLIÉ PAR

La Maison GODEFROY-LEBEUF, à Argenteuil (Seine-et-Oise),

Avec la collaboration de M. le marquis DE CHERVILLE, de M. Ch. DE FRANCIOSI, président de la Société d'Horticulture du Nord; de MM. Ch. BALTET, BERGMAN, CHATENAY, CORREYON, etc., etc.

Abonnements : 1 an, 12 fr.; 6 mois, 7 francs.

LA FEMME ET LA FAMILLE

Journal des jeunes personnes

Sous la direction de M^{lle} Julie GOUBAUD On s'abonne, à Saumur, au bureau de l'Écho Saumurois.

ABONNEMENTS :

Edition mensuelle, sans annexes ni gravures..... 6 fr.

La même, avec annexes, gravures, modes, patrons, dessins, broderies, tapisseries..... 12 fr.

Envoyer un mandat-poste au bureau du journal.

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Rue Nationale, 18. (799)

Offres et Demandes

Une JEUNE DAME demande une place dans un magasin.

S'adresser au bureau du journal.

UN MÉNAGE demande place, le mari comme cocher et la femme comme cuisinière. (132)

UN HOMME d'un certain âge demande un emploi dans une maison de commerce ou dans une administration.

S'adresser au bureau du journal.

LE COLLÈGE DE SAUMUR PRÉPARE AUX ÉCOLES D'ARTS ET MÉTIERS ET A L'EMPLOI

D'Élève Mécanicien des Equipages de la Flotte

L'Atelier d'Ajustage du Collège de Saumur, ouvert le 4^{er} Mars 1884 avec Cinq Étaux seulement, contient aujourd'hui Quarante-huit Étaux, Deux Moteurs, Cinq Tours, Deux Machines à Percer, Un Étau-Limeur, Une Machine à Raboter, Une Machine à Fraiser.

Maison RIVERAIN-COLLIN et Fils

Correspondants spéciaux des Chemins de fer d'Orléans et de l'Etat

BUREAU CENTRAL: rue Dacier, 41, à SAUMUR

ÉTABLISSEMENT D'UNE GRANDE ENTREPRISE

DÉMÉNAGEMENTS

PAR VOIE DE TERRE ET DE CHEMIN DE FER

AVEC

VOITURES CAPITONNÉES

Construites dans les meilleures conditions pour la conservation des Mobiliers qui seront confiés à cette entreprise.

SANS PALAIS

DENTS

NI CROCHETS

Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

SAUMUR

Extraction, Aurification-Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 13 MARS.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.
3 %	82 65	82 95	Est	795	795	Obligations.			Gaz parisien	520	522
3 % amortissable	85 85	86	Paris-Lyon-Méditerranée	1265	1270	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	529 50	529	Est	390	389
3 % (nouveau)	—	—	Midi	1157 50	1160	— 1869, 3 %	410 50	412	Midi	400 50	399
4 1/2 % (nouveau)	106 65	106 70	Nord	1545	1542 50	— 1871, 3 %	400	401	Nord	408	407 50
Obligations du Trésor	512	512	Orléans	1840	1845	— 1875, 4 %	526	525	Orléans	402	401 75
Banque de France	3755	3750	Ouest	898 50	900	— 1876, 4 %	525 50	526	Ouest	403	—
Société Générale	455	455	Compagnie parisienne du Gaz	1440 50	1435	Bons de liquid. Ville de Paris	528 50	528	Paris-Lyon-Méditerranée	402	399
Comptoir d'escompte	1030	1032 50	Canal de Suez	2120	2125	Obligations communales 1879	480	478	Paris-Bourbonnais	—	398
Crédit Lyonnais	581 25	—	C. gén. Transatlantique	515	517 50	Obligat. foncières 1879 3 %	486	487	Canal de Suez	415	—
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1278 75	1278 75	Russe 5 0/0 1870	96 50	96 50	Obligat. foncières 1 3/4 %	383 25	382 50	Panama 6 0/0	320	315
Crédit mobilier	310	312 50									
Canal Intér.-Panama	270	262 50									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

SAUMUR MONTREUIL THOUARS LOUDUN POITIERS								SAUMUR — MONTREUIL — DOUÉ				SAUMUR VERNANTES CHATEAU-DU-LOIR.							
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	Mixte matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir		
Saumur (orl.)	2 03	6 53	»	»	1 38	4 16	8 34	Saumur (orl.)	»	4 16	8 34	Saumur (orl.)	7 57	11 54	1 35	3 05	5 42	11 7	
Saumur (état)	»	6 50	8 31	10 37	»	4 13	8 30	Saumur (état)	8 31	4 13	8 30	Vivry	8 10	12 09	»	3 17	5 54	»	
Nantillyhaite	»	7 03	8 37	10 44	»	4 26	8 43	Nantilly	8 37	4 26	8 43	Blou	8 19	12 18	»	3 26	6 03	»	
Varr.-Chacé	»	7 09	8 48	10 53	»	4 32	8 49	Montreuil (a)	9 19	4 55	9 08	Vernantes	8 32	12 31	»	3 39	6 14	»	
Brézé s.-Cyr	»	7 17	9 03	11	»	4 40	8 56	— (départ.)	9 29	5	9 20	Noyant-Méon	8 59	12 59	2 13	4 06	6 38	11 47	
Montreuil (a)	2 31	7 49	9 19	11 15	2 06	4 55	9 08	le Vaudelnay	9 40	5 11	5 17	Chât.-d-Loir	10 07	2 14	2 56	5 09	7 45	12 31	
— (départ.)	2 34	7 33	»	11 24	2 08	4 59	9 11	Baugé	9 50	5 20	5 44								
Thouars	2 53	8	»	11 57	2 27	5 27	9 38	Doué	9 57	5 27	6 21								
Loudun	»	8 10	»	»	2 52	»	9 52												
Poitiers	»	16 33	»	»	5	»	12 12												

LIGNE D'ORLÉANS

ANGERS — SAUMUR — TOURS

STATIONS	Diréc. mixte matin	Omn. mixte matin	Expr. mixte matin	Omn. mixte soir	Omn. mixte soir	Expr. mixte soir
Angers	2 19	6 30	8 45	11 29	2 57	5 39
La Ménitrie	2 52	7 10	9 10	12 08	3 42	6 13
Les Rosiers	»	7 19	9 18	12 17	3 52	6 22
St-Clément	»	7 26	»	12 24	3 59	6 29
St-Martin	»	7 33	»	12 31	4 07	6 36
Saumur (a)	3 22	7 46	9 34	12 44	4 20	6 49
— (départ.)	3 27	7 52	9 37	12 48	4 31	6 53
Varennes	»	8 05	9 48	1 01	4 45	7 06
Port-Boulet	3 52	8 20	9 57	1 15	5 01	7 20
Langeais	4 26	8 59	10 19	1 53	5 46	7 59
Tours	5 05	9 42	11 05	2 36	6 35	8 43

SAUMUR — LA FLECHE

STATIONS	Expr. matin	Omn. mixte matin	Omn. mixte soir	Expr. mixte soir	Omn. mixte soir	Diréc. mixte soir
Saumur	7 05	1 18	7 20	La Flèche	7 15	10 20
Vivry	7 24	1 31	7 33	Clefs	7 33	10 46
Longué	7 45	1 45	7 48	Baugé	7 53	11 15
Jumelles	8 08	1 57	8 01	Jumelles	8 09	11 37
Baugé	8 33	2 13	8 18	Longué	8 24	11 57
Clefs	9 01	2 30	8 37	Vivry	8 38	12 17
La Flèche	9 20	2 45	8 54	Saumur	8 55	12 39

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur

188

LE MAIRE

Certifié par l'imprimeur soussigné.